

### Exploitation

N° détenteur : FR  
 N° d'exploitation (EDE) : \_\_\_\_\_  
 N° PACAGE : \_\_\_\_\_  
 N° Siret : \_\_\_\_\_  
 Nom, prénom ou raison sociale : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Compte-rendu de contrôle sur place d'une exploitation

### 2023 • Conditionnalité

### Paquet hygiène – Productions primaires animales

**Paquet hygiène relatif à la production primaire animale** – Règlement (CE) n° 178/2002 du Conseil et du Parlement du 28 janvier 2002  
**Substances interdites** – Directive 96/22/CEE du 29 avril 1996  
 Règlement (UE) n° 2021/2115 du Parlement et du Conseil du 2 décembre 2021  
 Règlement (UE) n° 2021/2116 du Parlement et du Conseil du 2 décembre 2021  
 Règlement (UE) n° 2022/1172 de la Commission du 4 mai 2022

### Organisme de contrôle

Mode de sélection :  analyse de risques  aléatoire  induit  
 Organisme : .....  
 Date du contrôle sur place : \_\_\_\_\_  Inopiné  
 Date du préavis : courrier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 téléphone \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_  
 Nombre de personnes présentes lors du contrôle : \_\_\_\_\_

Espèces animales présentes :  Ovins  Caprins  Bovins  Porcins  Autres (précisez) : .....

### Intitulé de l'anomalie

#### Paquet hygiène relatif aux productions primaires animales

Intitulé de l'anomalie	Anomalie constatée oui / non / so	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
		Org. contrôle	DDT(M)/ DAAF
Absence <b>totale</b> d'ordonnance pour tout médicament ou aliment médicamenteux ne contenant pas de substance antibiotique délivrable sur ordonnance présent dans l'exploitation, ou pour tout aliment médicamenteux présent ou pour tout traitement ne contenant pas de substance antibiotique nécessitant une ordonnance inscrit sur le registre d'élevage OU Absence <b>totale</b> d'ordonnance pour tout médicament ou aliment médicamenteux contenant une substance antibiotique présent sur l'exploitation ou pour tout traitement contenant une substance antibiotique inscrit sur le registre d'élevage <b>mais</b> présence de preuve d'acquisition de ces médicaments (ou traitements ou aliments) auprès d'un opérateur autorisé à les vendre			
Absence <b>totale</b> d'ordonnance relative à tout médicament ou aliment médicamenteux contenant une substance antibiotique présent sur l'exploitation ou pour tout aliment médicamenteux présent ou pour tout traitement contenant une substance antibiotique inscrit sur le registre d'élevage <b>ou</b> absence de preuve d'acquisition de ces médicaments ou aliments médicamenteux auprès d'un opérateur autorisé à les délivrer			
Absence <b>partielle</b> d'ordonnance relative à tout médicament ou aliment médicamenteux sur ordonnance présent dans l'exploitation ou pour tout aliment médicamenteux présent ou pour tout traitement nécessitant une ordonnance inscrit sur le registre d'élevage			
<i>Observations éventuelles</i>			
Absence d' <b>au moins un</b> : • bon de livraison ou facture pour les médicaments non soumis à prescription OU • bon de livraison, facture ou étiquette pour les aliments pour animaux			
Présence ou distribution d'aliments non prévus pour l'espèce élevée. Si plusieurs espèces sont présentes sur l'élevage, absence de séparation effective des aliments composés ou des PAT, destinés aux différentes espèces			
<i>Observations éventuelles</i>			
Absence <b>totale</b> d'enregistrement dans le registre d'élevage des traitements médicamenteux ou des distributions de certains aliments pour animaux ayant un temps de retrait défini			
Absence <b>partielle</b> d'enregistrement dans le registre d'élevage des traitements médicamenteux ou des distributions de certains aliments pour animaux ayant un temps de retrait défini			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-respect des indications portées sur l'ordonnance par le vétérinaire lors des traitements médicamenteux <b>sur plusieurs ordonnances</b>			
Non-respect des indications portées sur l'ordonnance par le vétérinaire lors des traitements médicamenteux <b>sur plusieurs points d'une seule ordonnance</b>			
Non-respect des indications portées sur l'ordonnance par le vétérinaire lors des traitements médicamenteux <b>sur un point d'une ordonnance</b>			
<i>Observations éventuelles</i>			

\* Il s'agit des aliments contenant un additif des catégories « coccidiostatiques et histomonostatiques ».

### Intitulé de l'anomalie

Intitulé de l'anomalie	Anomalie constatée oui / non / so	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
		Org. contrôle	DDT(M)/ DAAF
Non-respect du temps de retrait défini sur l'étiquette à une seule reprise pour certains aliments pour animaux*			
Non-respect du temps de retrait défini sur l'étiquette à plusieurs reprises pour certains aliments pour animaux*			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-conservation des médicaments vétérinaires dans un équipement adapté pour les médicaments <b>nécessitant</b> une conservation sous le régime du froid			
Non-conservation des médicaments vétérinaires dans un équipement adapté pour les médicaments <b>ne nécessitant pas</b> une conservation sous le régime du froid			
<i>Observations éventuelles</i>			
Absence d'un local ou d'un équipement spécifique réservé à l'entreposage des aliments			
<i>Observations éventuelles</i>			
Absence d'entreposage séparé entre les aliments médicamenteux et les aliments non-médicamenteux			
<i>Observations éventuelles</i>			
INFORMATION SUR LA CHAÎNE ALIMENTAIRE – Aucune conservation des données du registre reprises par la fiche d'information sur la chaîne alimentaire accompagnant à l'abattoir les volailles élevées par bande			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-réalisation malgré une notification écrite de la part de la DD(CS)PP des tests de dépistage permettant l'obtention et/ou le maintien d'une qualification sanitaire pour la brucellose et la tuberculose chez les bovins / la brucellose chez les petits ruminants			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-respect des mesures de police sanitaire prescrites par arrêté préfectoral de mise sous surveillance ou par un arrêté portant déclaration d'infection d'une maladie transmissible à l'homme réputée contagieuse			
<i>Observations éventuelles</i>			
Abattage clandestin avéré			
<i>Observations éventuelles</i>			

\* Il s'agit des aliments contenant un additif des catégories « coccidiostatiques et histomonostatiques ».

### Exploitation

N° détenteur : FR  
 N° d'exploitation (EDE) : \_\_\_\_\_  
 N° PACAGE : \_\_\_\_\_  
 N° Siret : \_\_\_\_\_  
 Nom, prénom ou raison sociale : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Compte-rendu de contrôle sur place d'une exploitation

### 2023 • Conditionnalité

### Paquet hygiène – Productions primaires animales

**Paquet hygiène relatif à la production primaire animale** – Règlement (CE) n° 178/2002 du Conseil et du Parlement du 28 janvier 2002  
**Substances interdites** – Directive 96/22/CEE du 29 avril 1996  
 Règlement (UE) n° 2021/2115 du Parlement et du Conseil du 2 décembre 2021  
 Règlement (UE) n° 2021/2116 du Parlement et du Conseil du 2 décembre 2021  
 Règlement (UE) n° 2022/1172 de la Commission du 4 mai 2022

### Organisme de contrôle

Organisme : \_\_\_\_\_  
 Date du contrôle sur place : \_\_\_\_\_

Aucune anomalie constatée lors de ce contrôle

Fiche d'avertissement précoce (en pièce jointe)  Oui  Non

Intitulé de l'anomalie	Anomalie constatée oui / non / so	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
		Org. contrôle	DDT(M)/ DAAF
Absence d'attestation de contrôle de la machine à traire sur les 18 derniers mois conformément à la norme NF ISO 6690			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-respect de la séparation des locaux de stabulation avec les locaux de stockage du lait et du colostrum ou travaux de mise en œuvre effective de la séparation prévue dans le cadre d'un plan de mise aux normes dont l'échéance a fait l'objet d'un report validé par l'administration			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-utilisation d'équipements destinés à entrer en contact avec le lait (ustensiles, récipients, citernes, etc., utilisés pour la traite, la collecte ou le transport) faciles à nettoyer et, au besoin, à désinfecter			
<i>Observations éventuelles</i>			
Absence de repérage distinctif des animaux soumis à traitement médicamenteux dont le lait doit être écarté			
<i>Observations éventuelles</i>			
Locaux destinés à l'entreposage du lait et du colostrum non protégés contre les nuisibles, afin d'éviter la contamination du lait et du colostrum			
<i>Observations éventuelles</i>			
Non-respect de la température de conservation du lait sur les exploitations lorsque la réglementation l'exige			
<i>Observations éventuelles</i>			
Présence d'œufs moisiss et/ou de condensation sur leur coquille			
<i>Observations éventuelles</i>			
Présence d'odeurs étrangères dans le local de stockage d'œufs et/ou local de stockage des œufs en mauvais état d'entretien et/ou local de stockage ne permettant pas de soustraire les œufs à l'action directe du soleil			
<i>Observations éventuelles</i>			
Étiquetage des conteneurs d'œufs destinés à l'industrie alimentaire ou à un centre d'emballage : absence d'étiquetage ou de mentions obligatoires			
<i>Observations éventuelles</i>			

Intitulé de l'anomalie	Anomalie constatée oui / non / sans objet	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
		Org. contrôle	DDT(M)/ DAAF
Marquage des œufs emballés par un centre d'emballage situé sur l'exploitation : absence de code désignant le numéro distinctif du producteur sur les œufs emballés par le centre, quelle que soit leur provenance, ou marquage d'un code inexact			
<i>Observations éventuelles</i>			
Marquage des œufs destinés à la vente sur les marchés directement du producteur au consommateur : les œufs ne sont pas marqués individuellement du code désignant le numéro distinctif du producteur ou le code n'est pas réglementaire ou le producteur n'est pas enregistré			
<i>Observations éventuelles</i>			
<b>Utilisation des substances interdites</b>			
Réalisation de prélèvements pour la recherche de substances à effet hormonal ou thyrostatique et de substances bêta-agonistes <input type="checkbox"/> urine <input type="checkbox"/> poil <input type="checkbox"/> aliment			
Présence de : - thyrostatiques <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - œstradiol 17β et ses dérivés estérifiés <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - stilbènes et dérivés, sels et esters <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - bêta-agonistes et non respect des règles autorisées <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - œstrogènes (autres que l'œstradiol 17β et ses dérivés estérifiés), androgènes, progestagènes et non respect des règles autorisées <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Nombre de résultats : conformes : ..... en attente : .....			
<i>Observations éventuelles</i>			

**Observations du (des) contrôleur(s) :** \_\_\_\_\_  
 Nom(s) et prénom(s) du (des) contrôleur(s) et signature(s) : \_\_\_\_\_  
 Fait à : ..... Le : \_\_\_\_\_

**Je reconnais avoir pris connaissance** des constats mentionnés sur le présent compte-rendu, qui sont susceptibles d'entraîner une réduction des aides soumises à la conditionnalité auxquelles je peux prétendre.  
**Observations de l'exploitant ou de son représentant :** \_\_\_\_\_  
 Nom et prénom de l'exploitant ou de son représentant et signature : \_\_\_\_\_  
 Fait à : ..... Le : \_\_\_\_\_

**À compter de la date ci-dessus, vous disposez d'un DÉLAI DE 10 JOURS pour faire valoir vos observations par écrit auprès de l'organisme de contrôle. Une fiche d'observations vous est fournie à cet effet.**

Avis de l'organisme de contrôle	Décision DDT(M)/DAAF
Date : _____	Date : _____
Signature et cachet : _____	Signature et cachet : _____
_____	_____
_____	_____
_____	_____